

PROCES –VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 26 MAI 2026

Présents : Mmes BRUN Gaëlle, FALBO Audrey, PUPINO Christina, VUILLOD Brigitte, et Mrs CHEVALLIER Lionel, DE AZEVEDO Frédéric, DODE Jean-Philippe, ROSSAT Maël Lilian VUILLOD

Excusés : Virginie BELLE et Laurent PASCAL

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 avril 2026 et désignation d'un secrétaire de séance

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 avril 2026 est approuvé à l'unanimité
Mme VUILLOD Brigitte est désignée secrétaire de séance

2/ Brasserie Tarz'

Mr GIMENEZ Sylvain a débarrassé la micro Brasserie Tarz, un état des lieux est prévu le vendredi 5 juin 2026 avec la remise des clefs. Concernant les sommes restantes dues (retards de loyers) Mr GIMENEZ s'est engagé à payer sa dette. Il s'est rapproché du S.I.E. (Service des impôts des entreprises) afin de mettre en place un échéancier.

3/ Désignation d'un correspondant défense

Considérant la nécessité de désigner un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal, le conseil municipal désigne à l'unanimité Mr Jean-Philippe DODE interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires en la matière.

4/ Délibération CCID (commission communale des impôts directs)

Cette commission des impôts directs est composée du maire ou d'un adjoint, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour une commune inférieure à 2 000 habitants.

Le conseil municipal au titre du renouvellement de la commission communale des impôts directs propose 24 contribuables, le directeur départemental ou régional des finances publiques désignera les 12 commissaires titulaires et suppléants.

5/ Délibération commission d'appel d'offres

Le conseil municipal propose 3 titulaires et 3 suppléants pour la commission d'appel d'offres :

Titulaires : Messieurs VUILLOD Lilian, CHEVALLIER Lionel et DODE Jean-Philippe

Suppléants : Monsieur PASCAL Laurent et Mesdames BRUN Gaëlle et BELLE Virginie

6/ Comité d'animation – financement feu d'artifice

La présidente du comité d'animation nouvellement élue, demande à la mairie la possibilité de financer le feu d'artifice qui doit être tiré pour la vogue annuelle prévue les 29 et 30 août 2026. Le devis de la société Pyro Event Artifices qui nous est présenté s'élève à la somme de 2 500 € toutes taxes comprises. Lors du précédent conseil municipal en date du 21 avril 2026 il avait été décidé de verser au Comité d'animation de Saint André une subvention de 1 500 € pour le feu d'artifice sur présentation de la facture. Compte tenu de la demande faite le 12 mai 2026, il a été décidé à l'unanimité de financer la totalité du feu d'artifice, soit la somme de 2 500 €.

7/ Cloche église

Concernant la cloche de l'église, un devis de la société S.A.E. Société Annecienne Equipements propose de réduire le bruit avec l'ajout d'un moteur de tintement pour un effet sonore moindre la nuit, le devis s'élève à la somme de 3 339.60 €.

Il est décidé à l'unanimité de passer commande de ce dernier.

8/ Ambroisie, désignation de deux référents

Considérant l'obligation de nommer au moins 2 référents Ambroisie pour lutter contre l'ambroisie et limiter le fléau sanitaire ainsi que l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive, le conseil municipal désigne à l'unanimité Messieurs PASCAL Laurent et ROSSAT Maël référents Ambroisie.

9/ Marché estival - régie

Compte tenu de la difficulté de mettre en place une régie afin que la commune puisse tenir une buvette pour le marché estival, le conseil municipal propose à l'association Comité d'animation de Saint André en Royans de gérer la buvette le jeudi soir pendant la période du marché estival (du 25 juin à fin septembre 2026), proposition acceptée par le comité d'animation. La commune leur propose de s'installer dans l'ancienne auberge au centre du village.

10/Journal municipal

Le premier journal municipal doit sortir fin juin 2026. Mme PUPINO Christina en charge de cette édition va relancer les associations de la commune et le professeur des écoles pour la parution d'articles, photos....

11/ Inauguration des travaux du village

Les travaux réalisés au village sont à ce jour terminés, l'inauguration est programmée pour le samedi 19 septembre 2026. Les autorités et habitants de Saint André en Royans seront conviés à cette manifestation.

12/ Points divers

Journée de chemins le samedi 20 juin 2026, changement du rendez-vous à 7 h 30, il se fera sur le parking du cimetière et non sous le préau de l'école. Maël ROSSAT s'occupe des contenants pour l'essence, Jean-Philippe DODE de préparer les itinéraires des chemins à entretenir.

La date du prochain conseil municipal est fixée au Lundi 15 juin 2026 à 19 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

Le maire,
Frédéric DE AZEVEDO

La secrétaire de séance,
Brigitte VUILLOD

